AOUT 2009 - N°50



ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

La Lettre mensuelle de la
Chambre Régionale de l'Economie Sociale de la Réunion

EDITO

En novembre, c'est le mois de l'Economie Sociale et Solidaire partout en France : une vitrine de la diversité et de la vitalité des composantes de cette autre façon de concevoir l'économie et l'entreprise.

Associations, mutuelles, coopératives, ...participons au mois de l'économie sociale et solidaire.

Pour plus d'informations, www.lemois-ess.org



MERCI DE FAIRE VIVRE CETTE LETTRE ET DE NOUS PROPOSER DES ARTICLES

☎ 02.62.21.50.60

LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE (GEDEMA) : UN OUTIL DE VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES

Le GEDEMA est née d'une volonté de satisfaction de besoins détectés de compétences au sein de différentes stations services. Ce Groupement d'Employeurs (GE) a été crée sous forme associative loi 1901 en 2006.

Le Secrétaire Général, M. Dany HAUW, avait une expérience dans un groupement Interprofessionnel (GE avec des issues de plusieurs secteurs d'activité). Ayant rencontré lors de son parcours M. Gérard LEBON, Président du Syndicat Réunionnais des Exploitants de Stations Services (SRESS), qui souhaite **valoriser les Ressources Humaines**, il lui proposa de l'aider dans sa démarche de constitution d'une structure permettant la réalisation de ces objectifs : fédérer un ensemble de stations services sur un projet commun et un partage de personnel, afin de répondre à leurs demandes en main d'œuvre particulière, mais aussi aux besoins en personnel saisonnier et à temps partiel.

Un fonctionnement suivant une volonté de valorisation de l'emploi.

Neuf stations-services **ayant la même convention collective** sont adhérentes à GEDEMA, et se partagent un ensemble de 20 salariés.
Les structures adhérentes à GEDEMA ont des besoins en termes de personnel et le font savoir. Ce dernier recrute une personne, pour qui le temps de travail sera partagé entre différentes stations services.
De ce fait, et si son profil le permet, un salarié pourra être pompiste pour une structure, puis mécanicien pour une autre, etc., et cela avec un contrat à durée déterminée, ou indéterminée.
Ce temps de travail partagé est préalablement rythmé sur la semaine (en fonction des pics d'activité) ou l'année (en remplacement de personnel en congés). La planification sur la journée et sur le mois apparaît comme pouvant poser des problèmes, tant pour le salarié que pour le GE ou les structures adhérentes : lors des changements de lieu de travail, les changements de tenue, de procédures (qui sont propres à chaque structure), etc.

Des méthodes de recrutement innovantes.

Le GEDEMA analyse en profondeur les saisonnalités et les pics d'activité récurrents des adhérents et, une fois les besoins quantitatifs estimés, définit les profils de poste recherchés avec le gérant et met en place les plannings de mise à disposition. Les profils sont recherchés dans la base interne de GEDEMA, mais aussi par l'intermédiaire d'experts du Pôle Emploi.

GEDEMA regroupe des salariés mécaniciens, pompistes, alors que les employés de libre service sont regroupés au sein d'une autre association : GEDEMELS (Groupement d'Employeurs pour le Développement des Employés de Libre-service).
à l'initiative de ce dernier, une « Méthode de Recrutement par Simulation » (MRS) a été mise en place avec le Pôle Emploi. Cela consiste à mettre en situation les postulants (en simulant). Une note est alors attribuée. En dessous d'une note plancher le candidat n'est pas retenu. Cette méthode est aussi appliquée depuis peu par le GEDEMA.

Des formations et une volonté d'accompagnement du salarié.

L'objectif de valorisation de la personne du GEDEMA et des adhérents, passe par la mise en place de formations pour les salariés du Groupement, mais aussi pour les salariés des structures adhérentes.
Le GE propose ainsi des formations aux salariés (DIF, Droit Individuel à la Formation; CIF, Congés Individuel de Formation), afin qu'ils puissent à terme s'orienter vers d'autres métiers, la finalité recherchée étant de mettre l'emploi en valeur.





LE COIN DU NET

www.lemois-ess.org
Afin de valoriser les évènements de l'économie sociale et solidaire de fin 2009 – début 2010.

cides.chorum.fr
Valoriser les manifestations prévues pour fin 2009 et alimenter l'agenda d'un site internet régulièrement fréquenté par les internautes.

www.interdependances.org
Le site de la Revue trimestrielle d'information et de réflexion sur l'économie sociale et solidaire.

CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

Publication Août 2009

c/o Maison de l'Économie Sociale
14, Boulevard DORET
BP 340
97467 SAINT-DENIS CEDEX

Téléphone
02 62 21 50 60

Télécopie
02 62 21 50 61

Messagerie
contact@cres-reunion.com

Avec la participation de :



Quand demander les subventions auprès des collectivités?

Pour obtenir une subvention, les élus de chaque région doivent faire une délibération spécifique, et l'association doit exécuter les missions pour lesquelles elle en bénéficie.

Les collectivités locales adoptent en général leur budget au plus tard fin Mars, mais tout au long de l'année des demandes peuvent se faire. En effet, les budgets primitifs (BP), qui incluent les subventions à accorder, sont souvent modifiés en cours d'année par des « décisions modificatives » (DM). Après les budgets, il n'est donc pas trop tard.

Source: Association Mode d'Emploi (Avril 2009, 108)

Lancement des ateliers collectifs lors du forum des associations 3ème édition de Saint Joseph

Les 28, 29, 30 août 2009 s'est déroulée la 3ème édition du forum des associations de Saint Joseph. Cette manifestation a été organisée par la Mairie de Saint Joseph et avec le soutien du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et de la Maison des associations

Deux actions distinctes ont été menées
- le village associatif
- les ateliers d'ingénieries collectives

Le village associatif

À cette occasion, le public a eu la joie de rencontrer les associations de Saint Joseph qui se sont rassemblées sur la place François Mitterrand afin de communiquer sur les activités sportives, culturelles, de loisirs, sociales, humanitaires ou de 3ème jeunesse qui se déroulent toute l'année sur la commune.

Lancement du premier atelier collectif

En parallèle à cette manifestation, les ateliers d'ingénierie collectives ont débuté le vendredi 28 Août pour se terminer le dimanche 30 Août. Ces ateliers ont été mis en place en concertation avec les associations de la commune, qui ont pu remonter leurs besoins de formation au cours de deux réunions participatives.

Au cours de la première journée, les associations présentes ont pu bénéficier des conseils d'un professionnel sur le « fonctionnement juridique et statutaire des associations ».

Bilan de la première journée

Toutes les associations présentes lors de cette première journée (8 associations et une dizaine de personnes) ont confirmé l'utilité d'une telle démarche au niveau local. Ces réunions de travail sont également l'occasion pour les associations de se rencontrer et d'échanger face aux problématiques communes rencontrées.



D'autres ateliers programmés.

4 autres ateliers ont été également programmés lors des deux dernières journées sur les thèmes suivants :

- Les enjeux de la comptabilité pour votre association
- Les enjeux d'une gestion prévisionnelle
- La gestion des bénévoles
- Monter et gérer un projet.

Journée de l'insertion et de l'emploi de La Possession : le 1er octobre

Cette année, le **1er Octobre**, est reconduite la **Journée de l'insertion et de l'emploi de La Possession** au gymnase Moulin Joli (Complexe Sportif Daniel NARCISSE), durant laquelle sera présente la CRES.

Celle-ci fera appel à une mobilisation des partenaires œuvrant dans le champ de l'emploi, de l'insertion, de la formation professionnelle et de la création d'activités.

Des **offres d'emploi** seront proposées au public, et la journée sera ponctuée par des **animations Podium.**